

Image not found or type unknown



Voiture dans dépôt-vente, soucis nouvel acheteur

Par **tralalere**, le **18/07/2018** à **14:19**

Bonjour, rnrnrnJ'ai confié mon véhicule à un revendeur de voiture. rnLe contrôle technique stipulait " traces multiples de corrosion" en défaut mineur. rnCe garage a donc vendu ma voiture il y à un mois et l'acheteur porte plainte car il "aurait" une panne due à cette corrosion. rnJe ne sais pas si le revendeur a fait lui même le changement de carte grise, dans ce cas, l'acheteur n'aurait pas eu accès au contrôle technique. rnLe jour de la vente, le garage m'a fait remplir une cession de véhicule, celui-ci devenait donc sa propriété. rnJe voudrais savoir si j'ai une quelconque responsabilité dans cette affaire. rnMerci pour votre réponse

Par **Lag0**, le **18/07/2018** à **14:55**

Bonjour,rnQuestion déjà posée ici :rnhttps://www.experatoo.com/litiges/revente-voiture-garage-probleme_158539_1.htm